

# Wanadoo réajuste ses forfaits bas débit

En concentrant ses efforts commerciaux sur le haut débit ([voir édition du 12 décembre 2003](#)), Wanadoo avait quelque peu négligé ses forfaits bas débit ces derniers temps. Le fournisseur d'accès (FAI) vient de mettre à jour ses tarifs d'accès par modem RTC. En fait de nouveaux tarifs, il s'agit avant tout de nouveaux forfaits. En effet, les tarifs ne bougent pas et s'ajustent sur de nouvelles durées de connexion, à l'exception des forfaits 5 heures (qui passe de 8 à 5 euros par mois) et 100 heures (qui reste à 25 euros).

Le reste de l'offre fait apparaître des forfaits de 15, 50 et 75 heures respectivement proposés à 10, 15 et 20 euros. Soit les tarifs anciennement proposés pour les offres 10, 20 et 60 heures. Autrement dit, plus d'heures de communication pour le même prix. Les offres s'accompagnent des services Evolution (changement gratuit et à volonté du forfait), Alerte (pour être informé par e-mail en cas de dépassement répété du forfait) et Vacances (afin de suspendre le forfait durant les périodes de congès). Un engagement de douze mois permettra au souscripteur de bénéficier de 20 % de temps en plus.

## **Des profils particuliers**

Au delà de l'alignement de son catalogue sur ceux de la concurrence, le FAI poursuit sa conquête de parts de marché sur le bas débit à l'heure où l'ADSL tendrait pourtant à devenir le standard. *"Il existe des cas de figure très particuliers qui justifient ces offres"*, explique-t-on du côté du service de communication de Wanadoo. Ainsi, ceux qui font leurs premiers pas sur le Net choisiraient toujours le bas débit. Les gros consommateurs situés dans les zones non desservies par l'ADSL font également partie des clients potentiels. Enfin, les internautes migrant plusieurs mois par an vers un lieu de villégiature où l'ADSL n'est pas proposé seront également intéressés par les forfaits longue durée. Les offres de Wanadoo se confrontent notamment à celles de Neuf Télécom et Tiscali qui, pour moins de 25 euros, proposent une connexion illimitée.

*Article modifié le 16/02/04.*